

suffisante. En outre, le sterling sert à financer un plus gros volume de commerce international que les dollars américains. Pour financer ce volume énorme de commerce, il faut de très fortes réserves, qui sont inexistantes, aujourd'hui.

L'hon. M. VIEN: Y aurait-il danger qu'une plus grande liberté de commerce entre les pays de l'Europe occidentale entraîne la création d'une zone européenne semblable en quelque sorte à la zone sterling? Au lieu d'assurer la libération des échanges entre tous les pays, cette situation ne produirait-elle pas une autre "guerre de Chine" semblable à celle qui existe actuellement autour de la zone sterling?

M. McKITTRICK: Il se trouve, en Europe, un certain groupe de personnes qui croient que ce serait avantageux pour l'Europe de diviser le monde en deux parties: la zone sterling et la zone dollar. Je ne crois pas qu'un gouvernement ou qu'une administration quelconques aient jamais partagé cette opinion, bien que certains députés du Parlement, à Londres, et des personnes de ce continent aient préconisé cette idée.

L'hon. M. VIEN: Voici ce qui me vient à l'esprit: les pays d'Europe, qui sont prêts à affranchir des droits de douane les produits qu'ils échangent entre eux, sont loin d'être disposés à réduire les tarifs douaniers à l'égard des produits des pays à monnaie ferme, comme les États-Unis et le Canada. Il se pourrait que le Canada se trouve, de ce fait, étranglé entre la zone sterling, la zone de l'Europe et la sphère d'influence du dollar américain, puis laissé avec le reste des pays commerçants.

M. McKITTRICK: L'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers empêche cela, naturellement, mais comme on l'a dit, ce traité n'est pas respecté partout. Je crois, cependant, que cette question viendra sur le tapis au mois d'octobre quand les représentants des pays signataires de l'AGCT se réuniront pour étudier le traité. On m'a dit, à Londres, que le gouvernement britannique s'opposerait énergiquement à toute action de ce genre.

L'hon. M. VIEN: Cet Accord n'a-t-il pas été jusqu'ici qu'un vœu fervent?

M. McKITTRICK: Loin de là. Les réunions des membres de l'AGTC ont été très longues et fatigantes et ont entraîné un abaissement sensible des murailles douanières.

L'hon. M. VIEN: Une réduction des tarifs prévus par les ententes de commerce réciproque entre les divers pays, mais dans l'ensemble, s'est-il produit un dégrèvement général du tarif douanier?

M. McKITTRICK: Je ne crois pas. Les pays qui ont connu des difficultés monétaires et, en certains cas, des difficultés tarifaires, ou plutôt des restrictions à l'importation, ont supprimé ces murailles douanières, puis les ont édifiées de nouveau afin de réparer les pertes subies dans leurs réserves d'or et de dollars.

L'hon. M. EULER: La portée de l'AGTC n'a-t-elle pas été amoindrie du fait, qu'en vertu d'une loi—qui expire en juin, je crois—le président des États-Unis ne peut réduire les taux des droits de plus de 50 p. 100? Cette restriction ne limite-t-elle pas l'activité ou l'action de l'AGCT même?

M. McKITTRICK: Je ne l'ai jamais entendu dire et je n'ai pas eu connaissance qu'on ait déjà soulevé cette question, bien que j'en aie beaucoup parlé. Je le regrette, mais je ne suis pas une autorité en ce qui concerne l'AGCT.

L'hon. M. HORNER: Je désire revenir à la question du blé. Les cultivateurs américains effectuent-ils leurs livraisons de blé d'après un système de contingents ou au fur et à mesure qu'ils le peuvent? En d'autres termes, chaque cultivateur livre-t-il le blé qu'il produit par contingents fixés d'avance?

M. McKITTRICK: Je ne saurais répondre à cette question.